



European Federation
for Services to Individuals

L'ORGANE DE REPRESENTATION DES FEDERATIONS ET DES ENTREPRISES IMPLIQUÉES DANS LE DEVELOPPEMENT DES SERVICES A LA PERSONNE

www.efsi-europe.eu

Qui sommes nous ?

A propos de l'EFSI

La Fédération européenne des services à la personne (EFSI) fut créée en 2006 pour être l'organe représentatif des fédérations et des entreprises impliquées dans le développement des services à la personne en Europe.

L'EFSI rassemble des fédérations et des associations nationales ainsi que des entreprises privées. Grâce à ses membres, elle est présente dans 22 Etats membres de l'UE. Ainsi, l'EFSI représente des millions de fournisseurs et d'utilisateurs des services à la personne.

Nos objectifs

L'EFSI cherche à promouvoir, défendre, développer et créer des opportunités pour les fournisseurs de services à la personne et leurs bénéficiaires. Dans cette optique, l'EFSI soutient les objectifs de la stratégie Europe 2020 ainsi que des règles de concurrence équitables, les incitations fiscales et sociétales en faveur des services à la personne et la professionnalisation des employés du secteur.

L'EFSI présente ses positions aux principales parties prenantes et participe à toute initiative visant à la création d'un cadre législatif plus approprié et plus juste.

L'EFSI est également une importante plateforme d'échange de bonnes pratiques et elle vise une plus grande expertise dans le domaine des services à la personne au niveau européen.

A propos des Services à la personne

Les services à la personne varient considérablement à travers les 27 Etats membres de l'UE en raison de différents héritages culturels, réalités sociodémographiques et politiques publiques. Le secteur représente environ 3% des emplois européens (source : ANSP 2008) et des millions d'utilisateurs.

Les services à la personne incluent :

- des services de la vie quotidienne (aide ménagère, repassage, jardinage, bricolage, etc.), ainsi qu'une assistance administrative, l'aide à domicile et la livraison de repas,
- la garde d'enfant y compris sous toutes ses formes : crèche, nourrice, garde partagée, centre de vacances, baby-sitting, etc.,
- les cours à domicile (soutien scolaire, assistance informatique etc.),
- les services permettant aux personnes dépendantes, handicapées ou âgées de rester à leur domicile,
- les services aux salariés.

La contribution des services à la personne à la société

Dans la situation actuelle de pression croissante sur les finances publiques et de changements sociétaux (tels que le vieillissement de la population ou une proportion plus élevée de femmes actives), les services à la personne deviennent essentiels.

Leurs principaux bénéfices pour nos sociétés sont :

- un fort potentiel de création d'emplois,
- l'intégration sur le marché de l'emploi de travailleurs sous-qualifiés ou de chômeurs de longue durée,
- la diminution du travail informel,
- l'amélioration de la qualité de vie des personnes âgées et dépendantes,
- la possibilité pour les particuliers (tout particulièrement les femmes) de concilier leur vie privée et leur vie professionnelle.

Membres

L'EFSI rassemble des fédérations et des associations nationales ainsi que des entreprises privées. Grâce à ses membres, l'EFSI est présente dans 22 Etats membres de l'UE (Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République-Tchèque, Royaume-Uni, Roumanie, Slovaquie, Slovénie et Suède).

Fédérations nationales



Entreprises membres



Plus d'information :

Secrétariat de l'EFSI

info@efsi-europe.eu | www.efsi-europe.eu